



Achat d'une voiture avec reprise de l'ancienne

Par **djack59**, le **05/11/2013 à 12:21**

[fluo]bonjour[/fluo]
J'ai commandé une voiture et signé le bon de commande, le représentant m'a fait une reprise de mon ancienne voiture 7500 euros mais m'a dit que si j'arrivai à revendre de mon côté, il n'y avait de problème, ce que j'ai fait.
Du fait, maintenant le garagiste me dit que ce ne sont plus les mêmes conditions du fait qu'il n'y a plus de reprise.
Que faire ?
Merci de votre réponse

Par **Lag0**, le **05/11/2013 à 14:00**

Bonjour,
Plus les mêmes conditions, c'est à dire ?